
La Bienveillance à l'épreuve du quotidien

Pour un accompagnement Éthique

La promotion de la bienveillance et la prévention de la maltraitance sont des objectifs imposés par le système législatif et réglementaire depuis les années 2000 aux ESSMS. La loi du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a apporté d'importantes évolutions, tant pour les usagers/bénéficiaires que pour les professionnels. C'est également dans un contexte de décisions européennes que les pouvoirs publics se sont engagés dans la lutte contre les maltraitances. Cette formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles, d'appropriation de principes éthiques, renforcée par les recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Elle vise finalement le bien être des personnes vulnérables dans toutes les dimensions de leur accompagnement.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Public :

Toute personne amenée à intervenir auprès de personnes en situation de vulnérabilité.

Objectifs :

Différencier les concepts, connaître les définitions
S'approprier les aspects législatifs et réglementaires
Savoir identifier, prévenir les maltraitances et les facteurs de risque
Analyser les situations complexes
Comprendre les phénomènes de violences
S'acculturer au principe de bienveillance (RBPP ANESM-HAS)
S'approprier les clefs d'un accompagnement éthique de qualité

Contenu :

Module 1 : E. Learning 3H

1-Concepts, définitions et repères sémantiques

2- Aspects juridiques et réglementaires

Module 2 : présentiel (1 jour ½)

3- Identification des facteurs et prévention de la maltraitance

4- Les différentes formes de violences

5- Analyse de situations cliniques amenées par les stagiaires

6- Construction d'une dynamique de bienveillance en interne (charte, plan d'action,...)

7- Amélioration des pratiques sur la base de principes éthiques

Durée :

2 jours (dont une ½ journée en E-Learning)

Intervenants :

Véronique Bourgeois-Salé, cadre pédagogique IRTS de Franche-Comté

Prix :

360 €

Contact :

Véronique Bourgeois-Salé, Cadre pédagogique IRTS de Franche-Comté

Tél : 03 81 41 67 69 – Courriel : veronique.bourgeois-sale@irts-fc.fr

